



Version du 17 juillet 2025

Annonce d'abattage d'arbre(s) Non protégé selon le RCU 2024

Circonférence inférieure à 90 cm et ne figure pas sur le PAZ

Services techniques
-
Services extérieurs

Valable uniquement pour les arbres en zone à bâtir qui ne font pas partie des arbres protégés par le RCU 2024

N° d'annonce :
(A remplir par la Commune)

Coordonnées requérant ou mandataire	Nom / Prénom	
	Adresse postale	
	NPA / Localité	
	N° de téléphone privé	
	N° de téléphone prof.	
	Adresse e-mail	

Coordonnées propriétaire	Nom / Prénom	
	Adresse postale	
	NPA / Localité	
	N° de téléphone privé	
	N° de téléphone prof.	
	Adresse e-mail	

Localisation de(s) l'arbre(s)	Parcelle n°	
	Adresse de la parcelle	
	Essence(s) arbre(s) concerné(s)	
	Circonférence du tronc (mesuré à 1 m du sol) Si supérieur à 90 cm, remplir le formulaire B du SFN.	
	Hauteur estimative	
	Observations éventuelles	

Les documents suivants sont à joindre avec l'annonce d'abattage :

- photos de(s) l'objet(s) à supprimer
- plan de situation avec emplacement de(s) l'objet(s) à supprimer

Le/la propriétaire foncier/ère	Date	
	Signature	
Le/la requérant/e	Date	
	Signature	

A remplir par la Commune de Villars-sur-Glâne

Observations de la Commune	Décision communale	<input type="checkbox"/> Abattage autorisé
		<input type="checkbox"/> Procédure complémentaire exigée
	Date	
	Visa	